

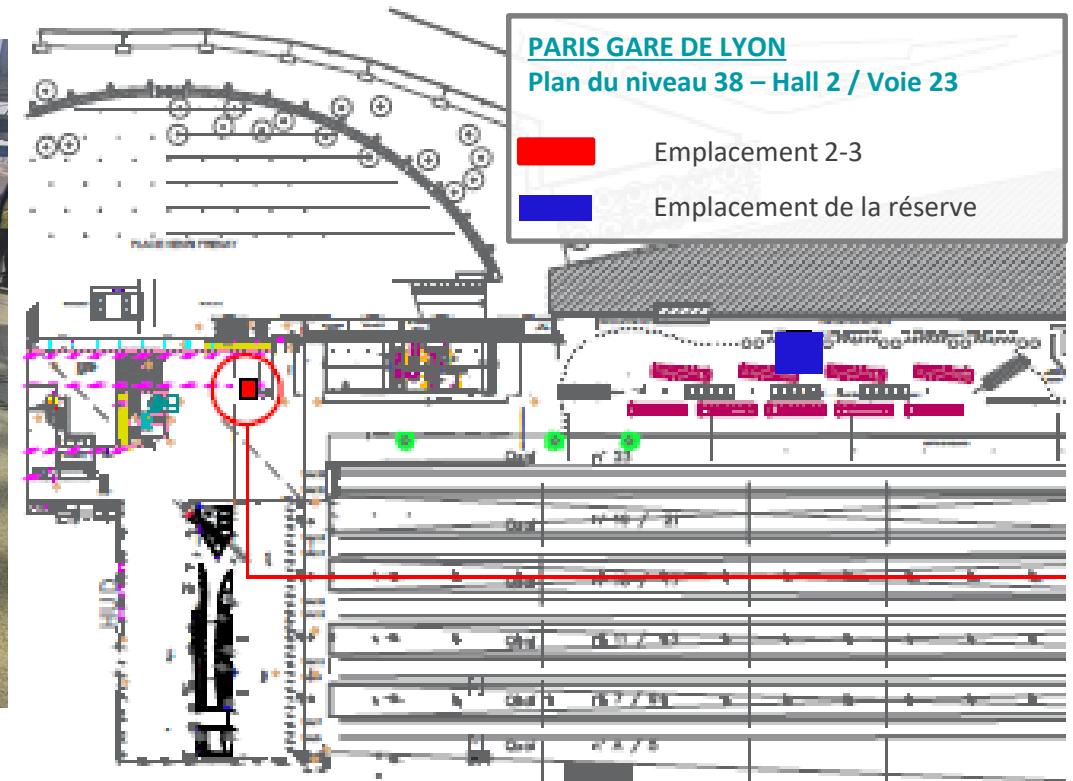
# PARIS GARE DE LYON

ERP cat. 1 type GA

## EMPLACEMENTS HALL 2-3 SOUS MEZZANINE & RÉSERVE DÉPORTÉE



Photos de l'emplacement



### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emplacement est situé dans le Hall 2 de la gare de Paris-Lyon, sous la mezzanine, à proximité d'une zone d'attente avec horaires des trains. Il est situé au centre du Hall 2. Un module à usage de réserve déportée est prévu avec l'emplacement.

Paris Gare de Lyon : une gare grandes lignes et banlieue en correspondance avec 2 lignes de Métro (Lignes 1 & 14) et 2 lignes de RER (A & D).



Au regard des contraintes d'exploitation de la gare et/ou d'éventuels impératifs du fait de la localisation de l'emplacement en gare, les principes énoncés dans la fiche emplacement sont susceptibles de précisions et/ou d'ajustements par SNCF.

L'occupant s'engageant en tout état de cause à respecter strictement toutes prescriptions qui lui seraient faites par SNCF

# PARIS GARE DE LYON

ERP cat. 1 type GA

## EMPLACEMENT HALL 2-3 SOUS MEZZANINE

- 

**env. 10 m<sup>2</sup>** (3.20m\*3.20m)  
Voir plan ci-contre

SURFACE

---

- 

**500 kg/m<sup>2</sup>**

CHARGE MAX

---

- 

Type : **raccordement direct coffret avec passage câble en hauteur**

Prises : **16A / 32A mono et tri**

ALIMENTATION ELECTRIQUE

---

- 

Câble Cfa : **non**

Wifi Gare : **oui**

**4G à installer par l'enseigne**

ALIMENTATION RESEAU

---

- 

Arrivée d'eau : **NON**

Evacuation d'eau : **NON**

ALIMENTATION EAU

---

- 

Arrivée de Gaz : **non**

ALIMENTATION GAZ

---

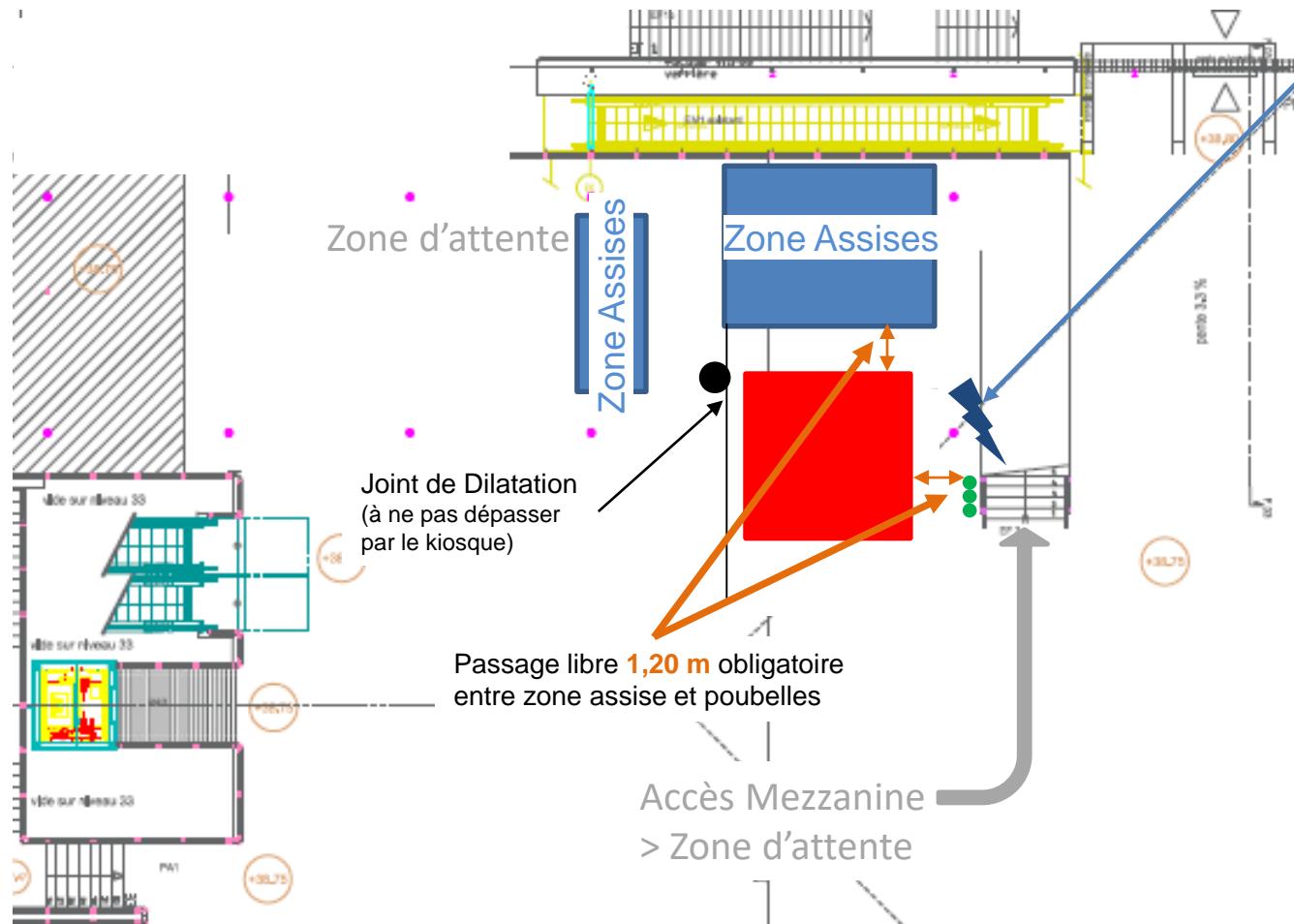
- 

Tête de détection incendie : **par radio, à la charge de SNCF**

Extincteurs : **à fournir et à installer par l'enseigne**

SECURITÉ INCENDIE

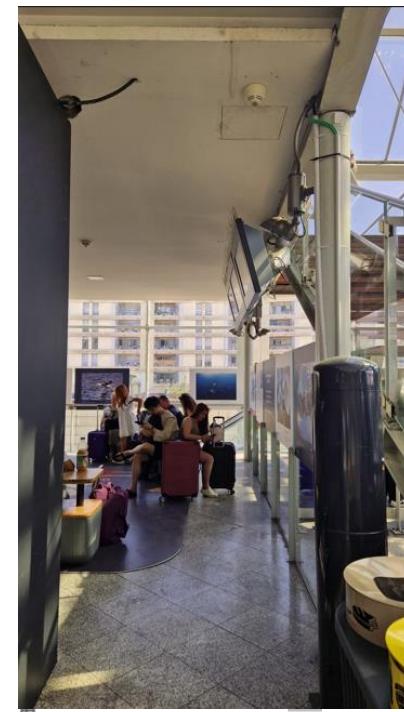
### PARIS GARE DE LYON PLAN DE L'EMPLACEMENT : HALL 2



**LEGENDE**

Emprise kiosque maximum (3.20m x 3.20m)  
Hauteur max : 2,50 m

Coffret électrique avec câble en attente en hauteur



CÔTÉ VOIES

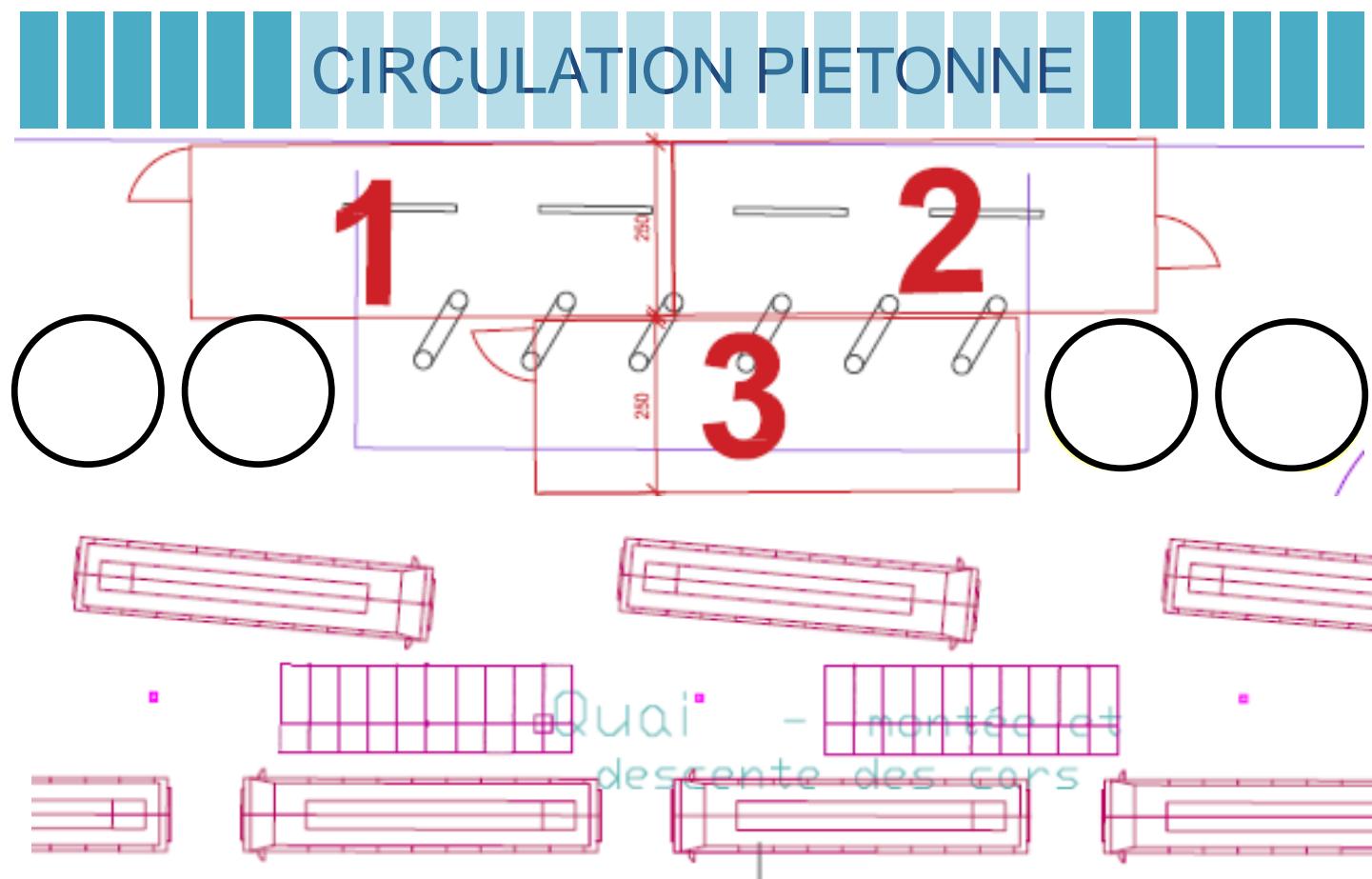
# PARIS GARE DE LYON

ERP cat. 1 type GA

## EMPLACEMENT DE LA RÉSERVE

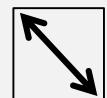
### PARIS GARE DE LYON

PLAN DE LA RÉSERVE TYPE BUNGALOW : SUR PARKING SITUÉ LE LONG DE LA VOIE 23



**Possibilité :**

- Pose d'une rampe à l'extérieur du bungalow à la charge du concédé :
  - Tolérée,
  - Fixée ou rangée à l'intérieur après chaque utilisation,
  - N'empiétant pas sur la circulation piétonne ou sur la voie des bus



SURFACE

env. 13 m<sup>2</sup> (5.84\*2,26m)

Dimensions intérieures  
Réserve 1, 2 OU 3



CHARGE MAX

NC



ALIMENTATION  
ELECTRIQUE

Intensité : 32A



ALIMENTATION  
RESEAU

Câble Cfa : non  
Wifi Gare : non



ALIMENTATION  
EAU

Arrivée d'eau : NON  
Evacuation d'eau : NON



ALIMENTATION  
GAZ

Arrivée de Gaz : non



SECURITÉ  
INCENDIE

Extincteurs : à fournir et à installer par l'enseigne

# PARIS GARE DE LYON

ERP cat. 1 type GA

## EMPLACEMENTS HALL 2-3 SOUS MEZZANINE & RÉSERVE

### INSTALLATION/DESINSTALLATION

#### Informations principales :

- L'occupant devra se soumettre aux règles de sécurité et de sûreté de la Gare
- Installation de **nuît** entre 23h et 5h
- Acheminement de matériel **de nuit** entre 23h et 5h, aucun véhicule thermique ne peut entrer dans les halls de la gare
- Travaux de jour dans zone balisée par une palissade dont l'emprise sera validée par la gare et respectée par l'enseigne.

### EXPLOITATION

#### Informations principales :

- L'occupant pourra utiliser les sanitaires publics de la gare **à ses frais**
- L'occupant devra se soumettre aux règles de sécurité et de sûreté de la Gare
- L'occupant est **responsable de l'évacuation de la totalité de ses déchets** et de leur traitement suivant les normes en vigueur.
- Le gardiennage de la gare ne comprend pas les emprises commerciales (pas d'intervention dans les commerces, pas de surveillance des phases travaux...)
- Affichage **obligatoire** des horaires d'exploitation
- Livraison journalière **avant 8h**.

### RAPPELS

- Puissance électrique <20 kW
- Pas de fourniture d'eau par SNCF > à la charge de l'enseigne

### INFORMATIONS IMPORTANTES



#### Informations principales :

- Penser aux coupures d'urgence (1 coupure intérieure + 1 coupure extérieure + 1 coupure enseigne si nécessaire)
- Les extincteurs doivent être visibles et parfaitement accessibles (1 de CO<sub>2</sub> et 1 à eau)
- Prévoir **chemin de câbles adaptés** (selon configuration de l'emplacement)
- Eviter les zones non sécurisées (recoins, zone arrière de kiosque...)
- **Attention, si l'enseigne souhaite installer une terrasse :**
  - pas de mobilier autorisé en dehors de l'emplacement alloué, y compris kakémono et/ou élément publicitaire
  - la terrasse doit être non couverte, délimitée et rendue inaccessible en dehors des heures d'ouverture du point de vente.
    - Pour empêcher le renversement en cas de mouvement de foule, la bordure de la terrasse doit :
      - être suffisamment lestée ou rigide, minimum 1mètre de hauteur, ET avoir des éléments de compositions reliés entre eux.
      - OU être fixée sur un faux plancher, sans limite de hauteur.
  - tout mobilier (chaises, tables,...) doit être difficilement déplaçable; ou fixé sur un faux-plancher; ou rangé en zone inaccessible au public en dehors des heures d'ouverture du point de vente
- Aucun percement dans la dalle au sol de la gare n'est autorisé
- **Attention** si le projet prévoit de faire pénétrer le public dans l'enceinte du commerce, la totalité des parois devra être en matériaux M0 incombustible.
- **Détection Incendie** : système de D.I. (détection incendie) appartenant à la gare. Sera à installer par la gare, après le montage du kiosque, avant la mise en exploitation, et retiré avant le démontage > selon le planning transmis par le concédé.
- **Bureau de Contrôle** : à missionner pour vérification de la solidité, conformité, conformité électrique, accessibilité PMR (missions SEI + L + LP + HAND). Il devra fournir les RVRAT / RFCT / et attestation de solidité.
- **Besoins complémentaires** : de stockage /locaux de travail > doivent être prévus par l'enseigne dans l'emprise commerciale ou à l'extérieur des emprises SNCF.